

Le 3 avril 2025, MARGUERITES

**CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu :

- le 9 avril 2025 à 18 h 30,
- à la Mairie, dans la salle ordinaire de ses délibérations (salle Claude Erignac) – rue Gustave de Chanaleilles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Rémi NICOLAS,

Maire de MARGUERITES

**ORDRE DU JOUR :**

0. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 décembre 2024 ;
1. Compte financier unique 2024 ;
2. Affectation des résultats 2024 ;
3. Exercice budgétaire 2025 – budget supplémentaire ;
4. Avenant n° 3 à la convention cadre de fonctionnement du service fiscalité commun à Nîmes Métropole et à la commune de Marguerittes ;
5. Concession de services – mobilier urbain publicitaire ;
6. Subventions aux associations ;
7. Subvention à l'association Amicales Rencontres ;
8. Subvention à l'association Li Couté Nègré ;
9. Subvention à l'association Le Marathon de la prématurité ;
10. Subvention à l'association Club Histoire et Archéologie de Marguerittes ;
11. Subvention à l'association club taurin La Bouvina ;
12. Subvention à l'association La Souleiado de Margarido ;
13. Subvention à l'association CSM handball ;
14. Subvention à l'association GV Claire Cour ;
15. Subvention à l'association Marguerittes Rugby Club ;
16. Subvention à l'association ASEM Haras ;
17. Subvention à l'association Run for Steph ;
18. Subvention à l'association Tennis Club de Marguerittes ;
19. Subvention à l'association Office Municipal du Sport ;
20. Subvention à l'association comité de quartier Canabou ;
21. Subvention à l'association comité de quartier Cœur de ville ;
22. Subvention à l'association Union Nationale des Combattants ;

23. Subvention à l'association Les Amis de l'olivier ;
24. Subvention à l'association Cultivons la marguerite ;
25. Subvention à l'association La Diane marguerittoise ;
26. Subvention à l'association OMEPT ;
27. Modification du tableau des emplois ;
28. Modification de la modulation du régime indemnitaire en cas d'absence ;
29. Modification des autorisations spéciales d'absence ;
30. Modalités de remboursement des frais de déplacement ;
31. Convention d'accompagnement juridique et de conseil précontentieux ;
32. Mutualisation des fonctions supports de la commune avec l'EPA centre social ESCAL ;
33. Avenant n° 1 à la convention de délégation de l'EPA Escal à la commune pour les accueils de loisirs périscolaires des écoles élémentaires ;
34. Renouvellement de la convention de partenariat Mairie / CCAS ;
35. Renouvellement de la convention avec le CIDFF (permanences juridiques au CCAS) ;
36. Renouvellement de la convention avec Samuel Vincent (service de prévention spécialisée) ;
37. Renouvellement de la convention avec la Mission Locale Nîmes Métropole ;
38. Aide au séjour à l'étranger des étudiants marguerittois ;
39. Mise en œuvre du règlement d'intervention "façades" dans le cadre de l'OPAH-RU multisite "Cœurs de bourgs" de Nîmes Métropole ;
40. Permis de diviser ;
41. Identification et stérilisation des chats libres – renouvellement des conventions ;
42. Convention de mise à disposition du personnel technique entre le SIAHTV et la commune de Marguerittes ;
43. Avenant au commodat de l'asinerie de la Combe des Bourguignons ;
44. Avenant à la concession de pâturage tripartite entre la commune, l'ONF et l'asinerie L'Âne rit ;
45. Création de la grille tarifaire "Les santons font leur salon" ;
46. Convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation de la buvette du champ de foire ;
47. Partenariat pour l'organisation, la programmation et la mise en œuvre des traditions taurines pour 2025 ;
48. Aménagement de l'avenue de la République – demandes de financement ;
49. Motion pour l'accélération de la réouverture aux voyageurs de la ligne ferroviaire rive droite du Rhône ;
50. Garantie d'emprunt de la commune auprès de l'Agence France Locale pour l'année 2025 ;
51. Désignation des membres de la Commission extra-municipale "Culture et Festivités" ;
52. Relevé des décisions.

► **Les rapports de présentation correspondants sont joints à cette présente convocation.**

#### Composition du Conseil municipal

Maire : M. Rémi NICOLAS.

Adjoints au Maire : Mme Patricia POUBLANC – M. Frédéric COURRENT - Mme Frédérique CONDET – M. Jean-Pierre CATHEBRAS – Mme Diane ARRIAGADA – M. Bernard CHANTRIER – Mme Audrey RANC et M. Denis CANTIER.

Conseillers municipaux délégués : Mme Martine REARD – Mme Joëlle HUYNH – Mme Liliane GUIRAUD – Mme Florence LIMONES – M. Eric PEREDES – M. Eric MARC – Mme Sophie GOMES – Mme Laïla ACHKAR – Mme Laure DELAMON – M. Renaud LEROI - M. Yohan MESSABIER – Mme Karine PACHAIRE - M. Georges VIERNE et Mme Corinne CONSTANTY.

Conseillers municipaux : M. Denis BRUYERE – M. Stéphane GUILLEMIN – Mme Julie DELVAL – Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA – M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.